

deux à six personnes ayant des revenus annuels situés entre \$4,000 et \$12,000 et vivant dans des agglomérations urbaines de plus de 30,000 habitants.

Le mouvement de l'indice des prix à la consommation (IPC) pendant la période 1961-73 est décrit dans les éditions précédentes de l'*Annuaire du Canada*. Entre 1973 et 1974, le taux de variation de l'IPC, mesuré en calculant la différence entre les indices moyens annuels, a augmenté de 10.9% comparativement à une variation annuelle moyenne de 4.6% les cinq années précédentes. Ces chiffres permettent donc de conclure que le pouvoir d'achat du dollar est tombé de 66 cents en 1973 à 60 cents en 1974, comparativement à \$1.00 en 1961.

Tous les principaux éléments de l'indice ont progressé entre 1973 et 1974, l'alimentation venant en tête, suivie des transports et de l'habillement. Les prix des aliments, qui ont grimpé de 16.3%, justifiaient des deux cinquièmes environ de l'augmentation de l'IPC entre ces deux années; cette hausse du prix des aliments est la plus forte qu'on ait enregistrée depuis 1948. Les aliments consommés à l'extérieur du foyer, le lait frais, le pain, le bœuf et le sucre sont les articles qui ont le plus largement contribué à cette augmentation. Le tableau 21.15 donne un résumé des indices des principaux éléments et de l'indice général pour la période de 1965 à 1974. Les articles y sont groupés selon grandes catégories de consommation.

Les mouvements des prix à la consommation classés selon le genre de biens et de services présentent un autre aspect de l'incidence des fluctuations des prix (voir tableau 21.16). Entre 1973 et 1974, l'indice des prix des biens a progressé de 12.6%, comparativement à une progression annuelle moyenne de 4.1% pour les cinq années précédentes. Cette augmentation est surtout attribuable aux aliments, bien que les indices portant sur les biens non durables et semi-durables aient également accusé de fortes avances, soit 14.5% et 9.5% respectivement. L'indice des prix des services a augmenté de 7.9% entre ces deux années, comparativement à une augmentation annuelle moyenne de 5.7% pour les cinq années précédentes.

Des renseignements détaillés sur les mouvements de l'IPC figurent dans *Mouvements des prix à la consommation* (no 62-001 au catalogue de Statistique Canada) et *Prix et indices des prix* (no 62-002).

Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les modèles de pondération, voir *L'indice des prix à la consommation au Canada (1961=100); Révision fondée sur les dépenses de 1967* (no 62-539).

Le tableau 21.17 donne les indices régionaux des prix à la consommation dans 12 villes ou groupes de villes. Ces indices mesurent les pourcentages de variation dans le temps, pour chaque ville ou groupes de villes, des prix de détail d'un panier déterminé de biens et de services représentant la consommation d'un groupe particulier de familles. Afin de bien situer les variations des prix de détail au Canada, on peut les comparer à celles qui se produisent ailleurs dans le monde. C'est ainsi que le tableau 21.18 donne les pourcentages de variation, par rapport à l'année précédente, de l'indice des prix à la consommation pour chaque pays indiqué. Aux fins de la comparaison, les pays sont énumérés par ordre alphabétique, selon la région.

Indices des prix de détail dans différentes villes. Le tableau 21.19 donne les indices comparatifs du niveau des prix dans 11 grandes villes canadiennes. Ces indices expriment les prix dans chaque ville sous forme de pourcentage de la moyenne pour l'ensemble des villes, qui est égale à 100. Les chiffres indiqués se rapportent à décembre 1973 pour quatre catégories de produits et à mai 1971 pour les trois autres. Les groupements figurant dans le tableau constituent environ les trois quarts du budget du consommateur urbain moyen; on a exclu, pour des raisons techniques, le logement (loué ou acheté), ainsi que les repas dans les restaurants.

Les prix de détail qui ont servi à l'élaboration de ces indices sont essentiellement ceux qu'on collecte dans chaque ville pour le calcul de l'indice des prix à la consommation, sauf dans le cas des aliments consommés au foyer où les données proviennent d'une enquête spéciale effectuée en mai 1971. On a obtenu des statistiques comparables d'une ville à l'autre en établissant, dans la mesure du possible, une correspondance entre les prix de produits et de services de même qualité pour des points de vente au détail de même type. Comme les taxes de vente et d'accise sont comprises dans les prix indiqués, les variations d'une province à l'autre dans le barème des taxes imposées à l'égard d'une vaste gamme de produits non alimentaires peuvent expliquer pour une bonne part les différences de prix entre les villes.